



RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

Port-au-Prince, le 29 Mars 2017

Monsieur Aviol FLEURANT
Ministre de la Planification et de la Coopération Externe
En ses bureaux.-

Objet : Feuille de Route

Monsieur le Ministre,

Dans le cadre des orientations fixées par le Président de la République, traduites dans l'énoncé de politique générale que j'ai présenté au Sénat de la République le 14 mars 2017 et à la Chambre des Députés le 20 mars 2017, le Gouvernement a pris l'engagement de mettre Haïti sur la voie du développement.

Pour ce faire, le Président de la République et le Gouvernement font de la planification et de la coopération externe des composantes importantes des politiques publiques à mettre en œuvre au cours du quinquennat.

La présente feuille de route vous permettra de structurer vos actions conformément à mon énoncé de politique générale et aux avancées réalisées dans le cadre du plan et des programmes du Ministère de la Planification et de la Coopération Externe.

Au-delà des missions générales du Ministère de la Planification et de la Coopération Externe, je vous demande d'assurer la coordination, le suivi et l'évaluation des programmes et projets prioritaires d'investissement du gouvernement. En suivant le programme et la démarche de modernisation de l'action publique, vous prendrez des dispositions pour que le ministère placé sous votre responsabilité, puisse participer aux efforts de la réforme de l'Etat afin de permettre à l'Administration publique d'être efficace et efficiente. L'Etat doit servir et protéger la population tout en améliorant le rapport coût/efficacité.

Les défis à relever sont immenses, mais l'équipe gouvernementale poursuit un noble objectif : « fédérer les divers secteurs de la société autour du projet national de développement ». Je compte sur votre engagement et vous invite à vous assurer que les objectifs du plan d'action de votre Ministère soient atteints.

Monsieur le Ministre, dans la mise en œuvre de la politique de mon gouvernement, je vous confie la mission de conduire les réformes nécessaires au renforcement du système national de planification et d'assurer le suivi, le contrôle et l'évaluation des projets de développement du gouvernement.

Suite aux effets dévastateurs du cyclone Matthieu, l'Etat est dans l'obligation d'apporter des solutions appropriées, en vue de reconstruire les départements affectés. Dans cette perspective, je vous demande de prendre toutes les dispositions nécessaires pour assurer le relèvement du Grand Sud. Dans ce cadre, vous êtes spécifiquement chargé des actions suivantes :

1. Conduire une réflexion globale autour de la reconstruction des départements du Grand Sud affectés par le cyclone Matthieu et de proposer au gouvernement une politique de reconstruction pour le relèvement desdits départements ;
2. Coordonner la mise en œuvre des projets d'investissement pour le relèvement du Grand Sud ;
3. Assurer le suivi de la politique d'aménagement du territoire menée par l'État dans le Grand Sud et de veiller à ce que les directions départementales des ministères et des organismes publics déconcentrés ajustent leurs actions respectives et convergent les moyens dont elles disposent vers les objectifs de relèvement du Grand Sud ;

4. De supporter les efforts des Délégations départementales et des directions départementales des ministères dans la mise en œuvre et le suivi des projets relatifs à la reconstruction des départements affectés par le cyclone Matthieu ;
5. De planifier, préparer et évaluer les projets, d'assurer la coordination et le suivi de l'aide destinée au Grand Sud dans le cadre de la reconstruction post-Matthieu;

Le Président de la République et le Gouvernement font du Grand Sud une région prioritaire traduisant la volonté de l'Etat d'offrir aux partenaires techniques et financiers une nouvelle manière d'aborder la problématique du développement économique et social du pays. Vos services sont appelés à :

1. Diriger, organiser, animer et superviser les activités et les travaux du Grand Sud ;
2. Préparer les documents de politique et s'assurer de la mise en œuvre des orientations définies par le Gouvernement pour le Développement du Grand Sud ;
3. Recevoir, étudier et orienter tout programme ou projet d'intervention dans le cadre de la reconstruction du Grand Sud et en analyser la pertinence par rapport à la politique définie;
4. S'assurer et veiller à la cohérence des programmes et projets élaborés dans le cadre de la reconstruction du Grand Sud avec la politique du Gouvernement ;
5. S'assurer d'une répartition équilibrée des services publics de base et des équipements collectifs dans les départements affectés par le cyclone Matthieu ;
6. Veiller à l'application des plans d'aménagement des espaces ruraux et urbains par les différents acteurs qui interviennent dans le Grand Sud;
7. Diffuser toute information, toute décision et produire tous rapports et recommandations jugés nécessaires au relèvement du Grand Sud;

8. Veiller au strict respect des plans d'occupation de sol (POS) et de fonctionnalité territoriale de chaque commune ;
9. S'assurer de la mise en œuvre d'une politique cohérente au profit des territoires qui souffrent de handicaps ou qui se trouvent confrontés à des situations de crises agricoles, économiques, industrielles ou environnementales ;
10. S'assurer du développement des partenariats et des synergies avec tous les acteurs du Grand Sud : Délégations, Directions départementales des ministères, Organismes autonomes, Organismes techniquement déconcentrés, Collectivités territoriales, Institutions d'enseignement supérieur, Syndicats, Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre de Métiers et d'Artisanat, Chambre d'Agriculture, Entreprises, ONG, Associations et Personnes physiques en utilisant la voie contractuelle et l'incitation.
11. Soutenir et accompagner les porteurs de projets susceptibles de contribuer au développement économique et social du Grand Sud.

Je vous demande d'engager la préparation du Budget 2017-2018 qui devra être approuvé, après arbitrage du Ministère de l'Économie et des Finances, par le conseil des Ministres et déposé dans les délais légaux au Parlement.

Vous aurez aussi la tâche de renforcer la transparence, la lutte contre la corruption et la bonne gestion des biens et deniers publics.

Il vous appartiendra d'organiser, de diriger et d'animer les services, équipes et agents de l'Etat placés sous votre responsabilité.

Enfin, vous devez travailler afin d'avoir une meilleure coordination avec les autres ministères et institutions de l'Exécutif, souvent trop tributaires des lourdeurs systémiques ralentissant l'exécution de leurs programmes.

Dans l'accomplissement de votre mission, vous aurez le soutien du Gouvernement et celui du Président de la République.

Comptant sur votre dévouement patriotique et votre sens de l'Etat, je vous renouvelle, Monsieur le Ministre, l'expression de mes salutations distinguées.

Jack Guy LAFONTANT

Premier Ministre

Vu et approuvé par le Président de la République

S.E. Jovenel MOISE